

ASSURÉ :

**FED FEDERATION FRANCAISE
DE CARDIOLOGIE
5 RUE DES COLONNES DU TRONE

75012 PARIS**

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE**

Police n° 8617898
Sociétaire N° 91373T
Date d'effet : 01.01.2013
Echéance annuelle : 01.01

ASSUREUR : S.M.A.C.L. – 141 avenue Salvador Allende – 79031 Niort Cedex 09

COURTIER : VERSPIEREN – 15, rue du Landy – 93210 Saint-Denis

Au titre de la police ci-dessus, VERSPIEREN certifie que la société SMACL garantit la responsabilité civile de son assuré, pour l'activité garantie au contrat.

Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés temporairement par l'assuré, pour les dommages d'incendie, d'explosion, d'électricité, de fumée, de dégât des eaux et de bris de glace.

MONTANT DES GARANTIES

| | |
|---|--------------------|
| Responsabilité générale : | 6.100.000 € |
| dont dommages matériels : | 3.050.000 € |
| Locaux occasionnels d'activité : | 500.000 € |

La garantie RESPONSABILITE CIVILE ORGANISATEUR est acquise pour l'Organisation des PARCOURS DU CŒUR par la Fédération Française de Cardiologie ou pour son compte pour l'année 2023 dans toute la France.

La présente attestation, valable jusqu'à la prochaine échéance fixée au **01.01.2023**, est délivrée, sous réserve du paiement de toutes les cotisations, pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'assureur au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Saint-Denis, le 12 septembre 2022



VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES
Associations et Événementiel
15 rue du Landy
93210 SAINT-DENIS
Tél. 01 49 64 11 05 - www.verspieren.com
N°ORIAS : 07 001 542 - www.orias.fr

Adresse bureaux :
15, rue du Landy
93210 Saint Denis

Tél : 01 49 64 10 64
Fax : 01 49 64 10 65
www.verspieren.com

Siège social :
1 avenue François Mitterrand
BP 30200 – 59446 Wasquehal Cedex